



Novembre / Décembre Bulletin d'information municipal de Cenne-Monestiés.

« Barrage »

Il nous paraît nécessaire de vous parler de notre « cher » (même très cher) barrage, de sa sécurité et de son devenir.

D'abord qu'avons-nous fait concernant les obligations règlementaires et la sécurité ?

Les vannes qui ne fonctionnaient pas à notre arrivée à la mairie (2 vannes sur les 3 plus importantes) ont été réparées, sécurisant l'ouvrage en cas de forte crue.

Les rapports obligatoires ont été effectués : étude des dangers (un diagnostic concernant la sécurité du barrage qui avait été entamé avec l'ancienne municipalité) ; consignes de sécurité ; rapport d'auscultation biennal ; rapport des visites techniques annuelles (2014 et 2015) ; le Plan Communal de Sauvegarde (ce que l'on a à faire en cas de sinistre grave tel que le risque de rupture du barrage) a été réalisé et validé... Au total près de 500 pages !!!
Le registre du barrage a été remis en place.



Le document préparatoire à l'examen complet décennal vient d'être accepté après une petite « bagarre » pour éviter la vidange du barrage et diminuer les coûts ; cet examen se fera en janvier/février avec des plongeurs et (ou) des robots.

Nous avons par ailleurs établi de bonnes relations avec les services de l'état (DDTM, DREAL, Préfecture).

Concernant le Plan Communal de Sauvegarde, dont nous vous avons parlé dans ce bulletin en juin dernier (voir pièce jointe pour les internautes), **nous devons vous présenter ses modalités d'application et faire un « exercice » annuel** impliquant la population du village.

Concernant le devenir du barrage : l'étude des dangers, s'appuyant sur de nouvelles réglementations, a montré qu'il n'était pas conforme au niveau de la sécurité ; ainsi de nouvelles études sont à refaire et des travaux devront être effectués. Nous avons exposé aux services de l'Etat et à la Préfecture nos très grandes difficultés à faire face à cette nouvelle situation : entre 500 et 600 000 € de dépenses à prévoir de 2016 à 2019 ; même avec le maximum d'aides, ce serait un coût entre 150 et 250 000 € pour la commune !!!

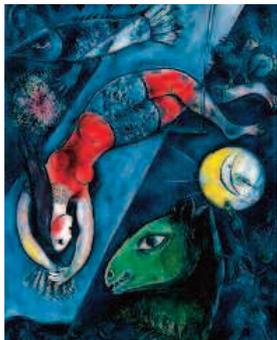
Avant une réunion prévue en Préfecture, **nous souhaitons échanger avec vous sur le devenir et la gestion du barrage.**

Nous vous proposons donc une réunion publique le Mardi 17 novembre de 18h30 à 19h45 à la salle polyvalente : présentation du Plan Communal de Sauvegarde et de l'exercice annuel + échanges / présentation des questions liées au barrage + échanges.

Pour l'équipe municipale

Un festival autour du cirque à Cenne ?

Vous avez été destinataires il y a quelques jours d'une information concernant un projet d'évènement autour du cirque pour l'été 2016 à Cenne-Monestiés, porté d'ores et déjà par un groupe d'une dizaine d'habitants.



Comme à chaque fois qu'un groupe de Cenois se mobilise autour d'un objectif qui peut apporter de la vie et du dynamisme à notre village, la municipalité s'est positionnée à ses côtés pour l'accompagner.

Ce positionnement a pour nous été évident : nous avons annoncé, d'abord avant les élections, ensuite auprès des représentants des associations œuvrant au niveau culturel, artistique et festif, que nous souhaitons que se développent des projets dans ce secteur. Et ce projet autour du cirque

s'est élaboré alors que nous étions à la recherche d'idées et de moyens pour des réalisations de ce type. Alors même si le contexte est difficile pour trouver des financements, banco, on fonce... et on se situe résolument aux côtés de ceux qui travaillent à cet évènement qui pourrait être une belle aventure pour notre village.

Permanence de notre conseillère départementale, Stéphanie Hortala :

Mme Hortala est venue faire 2 permanences dans notre village pour se situer au plus près des personnes qu'elle représente au Conseil Départemental. Comme personne n'est venu, nous avons prévu avec elle un nouveau fonctionnement. Si vous souhaitez la rencontrer, 2 possibilités : à la mairie de Saissac le dernier mercredi du mois entre 14h30 et 16h30 (prendre RDVS au 04 68 11 24 54) ; sur demande en passant par la mairie de Cenne Monestiés.

Eclairage Grand Rue:

Les travaux concernant l'électricité dans la Grand Rue ne sont pas encore finis, mais l'éclairage est en voie d'être achevé.

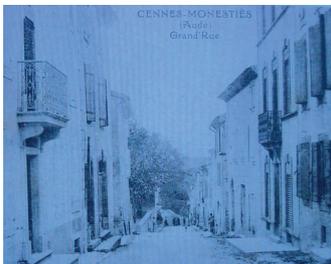
Et déjà problème...

Trop de lumière, ou du moins trop puissante.

Erreur de notre part ou manque d'informations adéquates et de conseils éclairés, toujours est-il qu'on se reproche de n'avoir pas fait en amont une réunion tri parties, nous, l'entreprise et les Cenois concernés.

Malgré tout, difficile d'anticiper sur le résultat final tant les données sont techniques et la technologie complexe. Il nous aurait fallu plus de temps dans ce contexte or nous devons faire vite en regard des dates limites de réponse aux appels d'offres et obtention des subventions. Aujourd'hui nous allons œuvrer pour atténuer ce «trop de lumière». Plusieurs idées sont étudiées pour baisser l'intensité, sachant que la première que nous avons tous eue, était de changer de diodes ou la puissance de l'alimentation mais ça c'est impossible, on peut faire plus, mais pas moins. Nous lançons un appel à l'ingéniosité des habitants de la Grand Rue pour remédier à cette «erreur» bien indépendante de notre volonté.

En attendant, nous proposons de tout éteindre.



Grand rue au bon temps des lampes à pétroles

Collecte du verre :

Le SMICTOM de l'ouest audois nous a informé qu'il avait décidé de modifier le système de tri des recyclables dans le cadre de l'optimisation des collectes de déchets ménagers. A partir du 1er Janvier prochain, les emballages en verre ne seront plus à déposer dans les caisses jaunes mais exclusivement dans des colonnes d'apport volontaire.

Nous vous donnerons des informations détaillées à ce sujet courant décembre ; d'ores et déjà, sachez que nous aurons 2 colonnes de verre dans notre village.

L'une près de l'IME, l'autre à sa place actuelle.

Sécurité routière : Afin de répondre à l'inquiétude de nombreux Cenois en particulier des parents de jeunes enfants, nous étudions - avec la déléguée à la direction des routes et des transports de la division territoriale du Lauragais- des solutions peu onéreuses qui obligeraient les véhicules à ralentir :

- sur « la sole », entre le terrain de jeu et la place de la Bascule et entre l'école et la sortie du village côté route de Villespy.

Nous vous soumettrons le projet prochainement afin que vous nous donniez votre avis.

Association les Mygales : Un petit rappel concernant la salle de remise en forme située dans les locaux de l'ancienne usine Cayre : vous trouverez dans cette salle tous les appareils nécessaires ainsi que les bons conseils prodigués par Eliane et Gérard Tejedor.

(Ouverture de la salle : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 18h30 à 20h.

Contact : 04 68 94 22 40 ou eliane.gerard@hotmail.fr)

Bloc Notes

NOVEMBRE

Les dates à retenir

- **17 novembre** : à 18h30, salle polyvalente réunion publique.
Plan Communal de Sauvegarde et Barrage.
- **20 novembre** à 18h30, salle polyvalente, Assemblée Générale de l'association « Le Communal » (Bar Associatif)
- **29 novembre** -12h Repas festif de fin d'année des **Cheveux d'argent**.
25 € pour les adhérents/ 30 pour les autres
Inscription avant le 22 novembre :
04 68 94 20 11 / 04 68 94 26 62

DECEMBRE

 **6 décembre** - 1er tour des élections régionales.

- **12 décembre** - à 8h / 18H
Grand déballage dans le local de l'Association Ste Marie et dans la rue si le temps le permet.



 **13 décembre** : 2ème tour des élections régionales

- **18 décembre** : Place du Four, sur le marché du vendredi, vente de confiseries de Noël, au profit de l'association Ste Marie



Nous avons une pensée particulière pour René Pistre et Aimé Ancely qui viennent de nous quitter.